DECLARATION EN VUE DE L'EXPLOITATION D'UN ELEVAGE SOUMIS A DECLARATION AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE D'IMPLANTATION : .....

I - DEMANDEUR

NOM : .....PRENOM.....

Adresse complète : .....……

Code Postal : 38 ..... **N° de téléphone : .....**

Statut Juridique : ❒ **Exploitation Familiale : .....**
❒ **G.A.E.C. ou Société Civile : .....**
❒ **AUTRES (Précisez) : .....**

Adresse de(s) l'installation(s) :
.....

Référence(s) cadastrale(s) : .....

II - CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE

(renseigner impérativement la dernière colonne en fonction du tableau de la notice explicative)

❒ CREATION D'UN ELEVAGE
❒ EXTENSION D'UN ELEVAGE

TYPE D'ELEVAGE	Nombre d'Animaux de l'exploitation, par type				Nombre de bâtiments existants héber-geant des animaux	Nombre de bâtiments projetés héber-geant des animaux	Capacités des ouvrages de stockage en m^3 ou m^2				N° de la nomenclature (1)
rayer les espèces non présentes sur l'exploitation	Présents actuelle-ment	Concer-nés par le projet	Total après projet	nombre en animaux équiva-lents TOTAL			Fosse étanche		Fumière bétonnée		
							existante	à créer	existante	à créer	
V/laitières et/ou mixtes si quota ≥300 000 l											
V/laitières et/ou Mixtes si quota <300 000											
V/nourrices											
Génisses renouvellement											
Veaux de boucherie											

Bovins à l'engrais											
Porcs à l'engrais											
Porcs à l'engrais plein air											
Porcelets post-sevrage											
Truies gestantes											
Truies allaitantes											
Verrats											
Lapins de plus de 30 jour											
volailles et gibiers à plumes											
} poules											
} poulets											
} faisans											
} pintades											
}canards											
} dindes											
} oies											
} palmipèdes gras en gavage											
} pigeons											
} perdrix											
} cailles											
Chiens											

III - CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION (existante ou / et en projet)

❒ Reprise d'une installation existante. Si oui, nom du cédant ……
❒ Déclaration initiale Si non date et N° du récépissé de déclaration ……...

❒ CREATION ❒ EXTENSION ❒ REAFFECTATION
❒ MISE AUX NORMES ❒ CHANGEMENT D'AFFECTATION

❒ d'un BATIMENT ❒ d'un ou de SILO (S) ❒ d'une FUMIERE
❒ d'une FOSSE A LISIER ❒ d'une FOSSE à PURIN ❒ AUTRE

. L'installation ❒ fait) l'objet d'un permis de construire
❒ ne fait pas) ou d'une déclaration de travaux
si oui, date du dépôt .....à .....
En cas d'extension ou de réaffectation, date de la construction initiale .....…….....
NB : Vous pouvez cocher plusieurs cases

IV - SITUATION DU PROJET (le cas échéant)

Existe-t-il à moins de 100 mètres des bâtiments d'élevage et de leurs ouvrages annexes (fosse, fumier, silo, plate-forme de compostage etc...) :

des ZONES DESTINEES A L'HABITATION ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
(dans le cadre d'un document d'urbanisme opposable).
des HABITATIONS ou BATIMENTS DE TIERS ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
des SOURCES, PUITS, FONTAINES ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN ou DES COURS D'EAU ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN CAMPING ? (sauf camping à la ferme) **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN TERRAIN DE SPORTS ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN ETABLISSEMENT recevant du public ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
Existe-t-il des zones de baignade
ou une plage à moins de 200 m ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
Existe-t-il des piscicultures à moins de 500m ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m

NOTA : Si la réponse à l'une de ces questions est positive, vous devrez préciser cet élément sur le plan de masse ou de situation de votre bâtiment, en indiquant la distance minimale.

Mode d'alimentation en eau potable

❒ Adduction publique

❒ Adduction privée
source ❒
puits ❒

V - SITUATION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Existe-t-il à moins de 100 mètres des bâtiments d'élevage et de leurs ouvrages annexes (fosse, fumière, silo, plate-forme de compostage etc...) :

des ZONES DESTINEES A L'HABITATION ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
(dans le cadre d'un document d'urbanisme opposable).
des HABITATIONS ou BATIMENTS DE TIERS ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
des SOURCES, PUITS, FONTAINES ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN ou DES COURS D'EAU ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN CAMPING ? (sauf camping à la ferme) **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN TERRAIN DE SPORTS ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
UN ETABLISSEMENT recevant du public ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
Existe-t-il des zones de baignade ou
une plage à moins de 200 m ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m
Existe-t-il des piscicultures à moins de 500m ? **OUI** ❒ **NON** ❒ Si oui, distance : ..... m

NOTA : Si la réponse à l'une de ces questions est positive, vous devrez préciser cet élément sur le plan de masse ou de situation de votre bâtiment, en indiquant la distance minimale.

Mode d'alimentation en eau potable

❒ Adduction publique

❒ Adduction privée
source ❒
puits ❒

VI - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES INSTALLATIONS OU / ET DU PROJET

Type du bâtiment :

❒ ETABLE ENTRAVEE ❒ STABULATION LIBRE ❒ AUTRES (précisez) .....……

Mode d'exploitation

❒ SUR PAILLE ❒ AVEC RACLAGE ❒ SANS RACLAGE
❒ SUR LISIER ❒ SUR LITIERE BIOMAITRISEE
❒ AUTRES (précisez) .....

NB : Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Dans le cas d'élevage sur **paille** ou **sur litière accumulée** préciser la quantité de paille par jour et par animal : .....kg.

Bâtiment :

Nature des sols ❒ Imperméable ❒ Non imperméable

Nature des aires d'exercice ❒ Imperméable ❒ Non imperméable
❒ Couverte ❒ Non couverte

Nature des murs ❒ résistants à un lavage sous pression
❒ non résistants à un lavage sous pression

Ventilation ❒ statique ❒ dynamique

Installation de traite :

❒ Salle de traite ❒ Lactoduc d'étable (transfert) ❒ traite au pot
Nombre de postes ou de pots : .....

Silos :
Nature : Herbe ❒ Pré fané ❒ Maïs ❒ Autres ❒
Nombre : ..... Type : ..... Capacité : .....…m^3

Ces silos sont situés : - sur le site de l'exploitation : ❒
- hors du site de l'exploitation : ❒

Silos (céréales….) ❒

VII – DEVENIR DES DECHETS NON ORGANIQUES

(Pour les déchets organiques voir paragraphe IX)

Préciser le mode d'évacuation :

- des emballages vides (produits phytosanitaires….) .....……..
- des pneus ……
- des bâches d'ensilage……
- des huiles usagées ……....
- des sacs d'aliments……

VIII – DISPOSITIONS PREVUES EN CAS DE SINISTRE

Préciser les moyens de lutte prévus notamment contre l'incendie (extincteurs) les pollutions accidentelles (mise en rétention) et l'explosion :
……
……
……

IX – DEVENIR DES DEJECTIONS - EAUX USEES - EAUX PLUVIALES

Déjections :

Type de déjections :

❒ Fumiers ❒ Purins ❒ Lisiers ❒ Fientes (volailles)

Stockage des déjections :

Indiquez impérativement l'emplacement des ouvrages de stockage et leur mode de raccordement sur le plan de masse ou de situation.

❒ Fosse à lisier ❒ Fosse à purin
précisez si la fosse est ❒ couverte
❒ découverte (prévoir une clôture efficace d'une hauteur minimum de 2 m)
Volume utile : .....m^3
Matériaux utilisés : .....

❒ Fumière : Surface totale: ..... m^2 nombre total : ……
Matériaux utilisés : .....

❒ Au champ : nombre : ……

Précisez la périodicité d'évacuation des déjections hors des ouvrages de stockage
.....……
.....……
…….....

Eaux de pluies souillées, les eaux usées

Origine des eaux souillées :

❒ silos ❒ laiterie ❒ fromagerie
❒ atelier de transformation ❒ aire d'exercice ❒ autres

Mode d'évacuation de stockage des :

- Eaux de pluies souillées (Aires d'exercices).:.....
- Eaux blanches :.....
- Eaux vertes : .....
- Eaux de lavage et autres : .....
- Lactosérum (le cas échéant) : .....
- Jus de silos : .....

Eaux pluviales non souillées

Les bâtiments sont ❒ }
équipés de cheneaux
ne sont ❒ }

- Mode d'évacuation des eaux de pluie non souillées :
……..……..……
……....

X – EPANDAGE

- Surface Agricole Utile : SAU de l'exploitation **.....……ha**
- Superficie affectée à l'épandage ❒ **en propriété .....…..ha**
❒ **en location.....ha**
❒ **mise à disposition à des tiers.....ha**
- Répartition par nature des cultures :
❒ **en terres labourables.....…..…ha**
❒ **en prairies.....…ha**
❒ **en pâtures.....….....ha**
❒ **Autres** (précisez)**.....……ha**

- Périodes d'épandage : .....

Utilisation d'autres éléments fertilisants que les déjections de l'élevage ? OUI ❒ NON ❒
Si oui, type d'intrants : ..... Quantité annuelle : .....

Rappel : Joindre à la présente déclaration un PLAN D'EPANDAGE COMPLET ainsi qu'un plan parcellaire au 1/25 000ème des surfaces épandables et le relevé des parcelles avec références cadastrales : sections et numéros.

Fait à .....Le.....…….

Nom et qualité du signataire

Le soussigné, auteur du présent état, en certifie l'exactitude à tous égards.

SIGNATURE :

ANNEXES

Composition d'une étude des incidences Natura 2000

Article R414-23 du code de l'environnement

Le dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 est établi, s'il s'agit d'un document de planification, par la personne publique responsable de son élaboration, s'il s'agit d'un programme, d'un projet ou d'une intervention, par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire, enfin, s'il s'agit d'une manifestation, par l'organisateur.

Cette évaluation est proportionnée à l'importance du document ou de l'opération et aux enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence.

I.-Le dossier comprend dans tous les cas :

1° Une présentation simplifiée du document de planification, ou une description du programme, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, accompagnée d'une carte permettant de localiser l'espace terrestre ou marin sur lequel il peut avoir des effets et les sites Natura 2000 susceptibles d'être concernés par ces effets ; lorsque des travaux, ouvrages ou aménagements sont à réaliser dans le périmètre d'un site Natura 2000, un plan de situation détaillé est fourni ;

2° Un exposé sommaire des raisons pour lesquelles le document de planification, le programme, le projet, la manifestation ou l'intervention est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ; dans l'affirmative, cet exposé précise la liste des sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés, compte tenu de la nature et de l'importance du document de planification, ou du programme, projet, manifestation ou intervention, de sa localisation dans un site Natura 2000 ou de la distance qui le sépare du ou des sites Natura 2000, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques du ou des sites Natura 2000 et de leurs objectifs de conservation.

II.-Dans l'hypothèse où un ou plusieurs sites Natura 2000 sont susceptibles d'être affectés, le dossier comprend également une analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, que le document de planification, le programme ou le projet, la manifestation ou l'intervention peut avoir, individuellement ou en raison de ses effets cumulés avec d'autres documents de planification, ou d'autres programmes, projets, manifestations ou interventions dont est responsable l'autorité chargée d'approuver le document de planification, le maître d'ouvrage, le pétitionnaire ou l'organisateur, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites.

III.-S'il résulte de l'analyse mentionnée au II que le document de planification, ou le programme, projet, manifestation ou intervention peut avoir des effets significatifs dommageables, pendant ou après sa réalisation ou pendant la durée de la validité du document de planification, sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier comprend un exposé des mesures qui seront prises pour supprimer ou réduire ces effets dommageables.

IV.-Lorsque, malgré les mesures prévues au III, des effets significatifs dommageables subsistent sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du ou des sites, le dossier d'évaluation expose, en outre :

1° La description des solutions alternatives envisageables, les raisons pour lesquelles il n'existe pas d'autre solution que celle retenue et les éléments qui permettent de justifier l'approbation du document de planification, ou la réalisation du programme, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, dans les conditions prévues aux VII et VIII de l'article L. 414-4 ;

2° La description des mesures envisagées pour compenser les effets dommageables que les mesures prévues au III ci-dessus ne peuvent supprimer. Les mesures compensatoires permettent une compensation efficace et proportionnée au regard de l'atteinte portée aux objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés et du maintien de la cohérence globale du réseau Natura 2000. Ces mesures compensatoires sont mises en place selon un calendrier permettant d'assurer une continuité dans les capacités du réseau Natura 2000 à assurer la conservation des habitats naturels et des espèces. Lorsque ces mesures compensatoires sont fractionnées dans le temps et dans l'espace, elles résultent d'une approche d'ensemble, permettant d'assurer cette continuité ;

3° L'estimation des dépenses correspondantes et les modalités de prise en charge des mesures compensatoires, qui sont assumées, pour les documents de planification, par l'autorité chargée de leur approbation, pour les programmes, projets et interventions, par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire bénéficiaire, pour les manifestations, par l'organisateur bénéficiaire.

LE RESEAU NATURA 2000 DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

La liste et le périmètre des sites constituant le réseau Natura 2000 du département de l'Isère sont consultables sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), dans la rubrique « connaissances », sous-rubrique « information géographique », puis « base de données communales » :

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Communes de l'Isère comportant une zone NATURA 2000 :

Allemont	Hières-Sur-Amby	Proveysieux	St-Pierre-d'Entremont
Ambel	La Balme-les-Grottes	Rencurel	St-Romain-de-Jalionas
Annoisin-Chatelans	La Combe-de-Lancey	Revel	St-Savin
Anthon	La Garde	Rochetoirin	St-Victor-de-Morestel
Aoste	La Morte	Rovon	Thodure
Arandon	Lalley	Roybon	Tréminis
Auberives-en-Royans	Lans-en-Vercors	Ruy-Montceau	Trept
Auris	Lavaldens	Sablons	Valbonnais
Autrans	Le Bouchage	Salagnon	Valjouffrey
Beaufin	Le Bourg-d'Oisans	Salaise-sur-Sanne	Vaujany
Besse	Le Freney-d'Oisans	Sassenage	Vaulnaveys-le-Bas
Bévenais	Le Grand-Lemps	Séchilienne	Vaulnaveys-le-Haut
Bizonnes	Le Péage-de-Roussillon	Sermérieu	Vénérieu
Bourgoin-Jallieu	Le Périer	Siccieu-St-Julien-et-Carisieu	Venosc
Bouvesse-Quirieu	Lentiol	Soleymieu	Verna
Brangues	Les Avenières	St-Andéol	Vertrieu
Burcin	Leyrieu	St-André-en-Royans	Veyssilieu
Cessieu	Livet-et-Gavet	St-Baudille-de-la-Tour	Vignieu
Châbons	Massieu	St-Baudille-et-Pipet	Villard-de-Lans
Chamagnieu	Mizoën	St-Bernard-du-Touvet	Villard-Notre-Dame
Chamrousse	Monestier-d'Ambel	St-Chef	Villard-Reculas
Chantelouve	Montalieu-Vercieu	St-Christophe-en-Oisans	Villard-Reymond
Chapareillan	Montcarra	St-Christophe-sur-Guiers	Villemoirieu
Charette	Mont-de-Lans	St-Clair-sur-Galaure	Villette-d'Anthon
Château-Bernard	Montfalcon	Ste-Agnès	Viriville
Châtelus	Montrevel	Ste-Marie-du-Mont	
Chichilianne	Moras	St-Geoire-en-Valdaine	
Chirens	Morestel	St-Gervais	
Choranche	Noyarey	St-Guillaume	
Clavans-en-Ht-Oisans	Optevoz	St-Hilaire-de-Brens	
Colombe	Ornon	St-Hilaire-du-Touvet	
Cordéac	Oulles	St-Joseph-de-Rivière	
Corrençon-en-Vercors	Oz	St-Just-de-Claix	
Courtenay	Panossas	St-Laurent-du-Pont	
Crémieu	Parmilieu	St-Marcel-Bel-Accueil	
Creys-Mépieu	Passins	St-Martin-de-Clelles	
Dionay	Pellafol	St-Martin-d'Uriage	
Dizimieu	Percy	St-Maurice-en-Trièves	
Engins	Pommier-la-Placette	St-Maurice-l'Exil	
Entraigues	Pont-en-Royans	St-Michel-les-Portes	
Frontonas	Porcieu-Amblagnieu	St-Pancrasse	
Gresse-en-Vercors	Presles	St-Pierre-de-Chartreuse	